
FORMALITES ADMINISTRATIVES POUR VOYAGER EN AUSTRALIE

Les restrictions gouvernementales étant en constante évolution, nous vous demandons de consulter régulièrement, jusqu'au jour du départ, les sites :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Ambassade de l'Australie en France : <https://france.embassy.gov.au/>

Ministère des affaires étrangères Australie : <https://www.dfat.gov.au/>

Nous vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Il appartient au voyageur de s'informer des éventuelles modifications concernant les formalités d'entrée dans le pays de destination.

De façon générale, le voyageur doit toujours avoir sur lui un masque et du gel hydroalcoolique.

Les voyageurs dont le vol est avec correspondance doivent se renseigner sur les conditions d'accès aux aéroports dans lesquels ils font escale.

À l'arrivée, les voyageurs doivent être munis d'un passeport valide au moins **6 mois** après la date de leur retour.

Pour les titulaires de passeport français, **un visa touristique est nécessaire même pour les séjours de moins de 90 jours** : le visa eVisitor (subclass 651) : <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/evisitor-651>

Conditions d'éligibilité principales :

- Être en dehors de l'Australie au moment de la demande et de la délivrance.
- Posséder un passeport valide français (biométrique de préférence).
- Ne pas avoir de condamnations pénales importantes.
- Répondre aux exigences du gouvernement en matière de santé (parfois un examen médical est requis si risque sanitaire ou durée de séjour prolongée).

Voici les étapes de la demande :

1. Créer un compte ImmiAccount

Le visa se demande **en ligne**, sur le site officiel de l'immigration australienne.

Créer un compte ici : <https://online.immi.gov.au/lusc/register>

2. Soumettre la demande de visa

Une fois connecté à votre compte ImmiAccount :

- Sélectionnez **eVisitor (subclass 651)**.
 - Remplissez les informations demandées :
 - Détails personnels et du passeport.
 - Objectif du séjour (tourisme, affaires).
 - Informations médicales et de police.
 - Pas de documents obligatoires dans la plupart des cas, mais il est conseillé de **scanner son passeport**.
-

3. Attente de la décision

- Le délai de traitement prend en général **1 à 5 jours ouvrables**, il est conseillé de faire la demande dès l'achat des billets d'avion et **au plus tard 2 semaines avant le départ**.
- Vous recevrez une **notification par e-mail** lorsque le visa est accordé.

Une fois le visa accordé, vous pouvez entrer en Australie **autant de fois que vous le souhaitez pendant 12 mois** (durée de validité du visa), pour **3 mois maximum par entrée**. Le visa est **électronique**. Gardez une **copie du visa** avec vous lorsque vous êtes en Australie.

Les non-ressortissants australiens qui entrent sur ce territoire sont soumis à la prise de données biométriques (prise d'empreintes digitales et portrait photographique).

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'Ambassade des pays de destination ainsi que la page dédiée du site des services d'immigration de l'Australie pour connaître les formalités : <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-finder/visit>

Veuillez noter que les compagnies aériennes se réservent le droit de modifier et renforcer leurs conditions d'embarquement de façon plus stricte que les formalités et la réglementation du pays de destination, à tout moment et sans préavis.

Mineurs

Les enfants mineurs doivent impérativement disposer d'un passeport individuel. Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille.

Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646*01 à télécharger sur le site :

<https://www.douane.gouv.fr/fiche/autorisation-de-sortie-du-territoire-ast-pour-les-mineurs>

Douanes

Tous les visiteurs entrant en Australie doivent passer le dédouanement et déclarer tout produit passible de droits :

<https://www.abf.gov.au/entering-and-leaving-australia/can-you-bring-it-in/overview>

Conseils aux voyageurs

De nombreux visiteurs transitent par l'Australie ou arrivent ici après avoir visité d'autres pays. En raison des variations des législations des différents pays, certains articles qui peuvent être considérés comme légaux à d'autres points d'embarquement ou de débarquement peuvent être considérés comme illégaux en Australie.

Des détails sur les types d'articles illégaux en Australie, ainsi que d'autres conseils sur la sûreté et la sécurité à l'aéroport, peuvent être trouvés ici : <https://www.abf.gov.au/importing-exporting-and-manufacturing/prohibited-goods/list-of-items#>

Santé

Aucune vaccination n'est obligatoire. N'oubliez pas de vérifier que votre carnet de vaccination est à jour (DTP Coq). Le niveau sanitaire équivaut à celui de l'Europe de l'Ouest.

Important : Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés en Australie, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont chirurgie, hospitalisation, frais d'ambulance et litiges en cas d'accident) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.

En cas d'hospitalisation ou de maladie, le voyageur doit être en mesure de payer les frais médicaux afférents. Il n'existe pas d'accord bilatéral entre la France et l'Australie dans le domaine de la couverture sociale, et ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade ou le consulat général de France sur place.

Pour plus d'informations sur la santé des voyageurs et les dernières recommandations sur les maladies liées aux voyages et les risques environnementaux pour la santé, veuillez visiter : <https://www.health.gov.au/>

Les risques naturels et climatiques sont élevés en Australie, veillez à vous tenir informés.

Pour plus d'informations : <https://www.disasterassist.gov.au/>

L'indice UV de l'Australie est particulièrement élevé, il est recommandé de mettre la crème solaire quotidiennement même par temps gris ou en hiver.

Lien utile : <https://www.redcross.org.au/emergencies/prepare/heatstroke-and-heat-exhaustion/>

Pour les baignades en mer, il est recommandé de suivre les indications et les informations locales et de privilégier les zones de baignade surveillées. Il y a beaucoup de plages non surveillées en Australie, certaines sont dangereuses principalement à cause de la météo et des courants d'arrachement, première cause d'accident en mer en Australie.

Lien utile : <https://beachsafe.org.au/surf-safety>

BON À SAVOIR

Monnaie

La monnaie utilisée est le dollar Australien (AUD). En général, le taux pour 1 euro varie entre 1,45AUD et 1,80 AUD. Nous vous conseillons de consulter ce dernier avant votre départ.

Les cartes de crédit internationales telles que American Express, VISA, Diners Club et MasterCard sont généralement acceptées. Certains magasins et restaurants acceptent également les paiements électroniques tels que Apple Pay, Google Pay, etc...

Les touristes peuvent demander le remboursement de la taxe sur les produits et services (TRS) Plus d'information : <https://www.abf.gov.au/entering-and-leaving-australia/tourist-refund-scheme>

Climat

Vivez l'Australie sous le soleil toute l'année ! Le nord profite d'un climat tropical avec des étés chauds et humides. Les côtes sud ont un climat plus doux, similaire au climat méditerranéen.

Les saisons sont inversées par rapport à l'Europe : l'été va de décembre à février, et l'hiver de juin à août. Emportez des tenues légères, un chapeau, et gardez un petit pull pour les soirées plus fraîches dans le sud. Le dépaysement est garanti, quelle que soit la saison !

Langue

La langue officielle de l'Australie est l'anglais.

Décalage Horaire

Le territoire australien possède plusieurs fuseaux horaires :

- UTC+5 à UTC+7 pour les îles occidentales ;
- UTC+8, UTC+8:45, UTC+9:30, UTC+10 et UTC+11 pour l'Australie continentale.

Par ailleurs, une partie du pays applique le changement d'heure saisonnier (notamment l'État de Nouvelle-Galles-du-Sud où se trouve Sydney).

Internet

Vous retrouverez du wifi gratuit dans la plupart des gares, cafés, musées, terminaux de ferry, aéroport et centres commerciaux.

Certains opérateurs téléphoniques proposent des options internationales. Autrement il est possible d'utiliser des cartes sim prépayées ou des pocket wifi pour quelques jours qui peuvent s'acheter à l'aéroport ou en centre-ville. Si votre smartphone le permet, vous pouvez également utiliser une e-sim.

Restauration

L'Australie est reconnue pour ses normes sanitaires strictes et la qualité de ses produits alimentaires (vin, viandes...). Grâce à une réglementation rigoureuse, de la production à la restauration, les établissements doivent se conformer aux exigences des autorités locales, notamment à travers le *Food Standards Australia New Zealand* (FSANZ). Ce cadre garantit la sécurité des aliments servis dans les cafés, les restaurants, ou encore les marchés de rue.

En Australie, la traçabilité, la fraîcheur et le respect des règles d'hygiène sont des priorités.

Pour découvrir les spécialités culinaires australiennes, explorez cette sélection : <https://www.australia.com/en/things-to-do/food-and-drinks.html>

Il est attendu que chacun laisse l'espace propre après son repas, notamment dans les aires publiques, les food courts ou lors des pique-niques dans les parcs. Utilisez les poubelles prévues à cet effet, et triezy vos déchets lorsque c'est possible. Respecter l'environnement fait partie intégrante du quotidien australien.

Pourboires

Le pourboire n'est pas obligatoire en Australie, mais il est apprécié lorsqu'un service de qualité vous est offert, surtout dans les restaurants ou bars plus haut de gamme (comptez environ 10 % du total).

Voltage électrique

Le courant électrique standard utilisé en Australie est de 220-240 volts AC (50 hertz). Les prises électriques sont de types « i » (trois broches plates en V inversé). Pour rappel, les prises électriques en France sont de type E et F, vous aurez donc besoin d'un adaptateur.

Les restrictions gouvernementales étant en constante évolution, nous vous demandons de consulter régulièrement, jusqu'au jour du départ, les sites :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Ambassade de Singapour à Paris : <https://www.mfa.gov.sg/paris>

Ministère des affaires étrangère de Singapour : <https://www.mfa.gov.sg/>

Nous vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Il appartient au voyageur de s'informer des éventuelles modifications concernant les formalités d'entrée dans le pays de destination.

De façon générale, le voyageur doit toujours avoir sur lui un masque et du gel hydroalcoolique.

Les voyageurs dont le vol est avec correspondance doivent se renseigner sur les conditions d'accès aux aéroports dans lesquels ils font escale.

À l'arrivée, les voyageurs doivent être munis d'un passeport valide au moins **6 mois** après la date de leur retour. Pour les titulaires de passeport français, un visa est nécessaire uniquement pour les séjours de plus de 90 jours. Cependant, les voyageurs **doivent impérativement dans les 72 heures avant leur arrivée** (jour d'arrivée inclus), compléter le formulaire SG Arrival Card sur le site suivant : <https://eservices.ica.gov.sg/sgarrivalcard/>
Ce document électronique permet d'obtenir le e-Pass (Electronic Visit Pass) à Singapour. La démarche est gratuite.

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'Ambassade des pays de destination ainsi que la page dédiée du site des services d'immigration de Singapour pour connaître les formalités : https://www.ica.gov.sg/enter-transit-depart/entering-singapore/visa_requirements

Veuillez noter que les compagnies aériennes se réservent le droit de modifier et renforcer leurs conditions d'embarquement de façon plus stricte que les formalités et la réglementation du pays de destination, à tout moment et sans préavis.

Les non-ressortissants de Singapour qui entrent sur ce territoire sont soumis à la prise de données biométriques (prise d'empreintes digitales et portrait photographique).

Mineurs

Les enfants mineurs doivent impérativement disposer d'un passeport individuel. Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille.

Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646*01 à télécharger sur le site :

<https://www.douane.gouv.fr/fiche/autorisation-de-sortie-du-territoire-ast-pour-les-mineurs>

Douanes

Tous les visiteurs entrant à Singapour doivent passer le dédouanement et déclarer tout produit passible de droits :

<https://www.customs.gov.sg/individuals/going-through-customs/arrivals/declaration-and-payment-of-taxes/>

Conseils aux voyageurs

De nombreux visiteurs transitent par Singapour ou arrivent ici après avoir visité d'autres pays. En raison des variations des législations des différents pays, certains articles qui peuvent être considérés comme légaux à d'autres points d'embarquement ou de débarquement peuvent être considérés comme illégaux à Singapour.

Des détails sur les types d'articles illégaux à Singapour, ainsi que d'autres conseils sur la sûreté et la sécurité à l'aéroport, peuvent être trouvés ici : <https://www.customs.gov.sg/individuals/going-through-customs/arrivals/prohibited-and-controlled-goods/>

Ou sur le site ICA :

<https://www.ica.gov.sg/enter-transit-depart/entering-singapore/what-you-can-bring/prohibited-controlled-dutiable-goods>

Santé

Aucune vaccination n'est obligatoire. N'oubliez pas de vérifier que votre carnet de vaccination est à jour (DTP Coq). Le niveau sanitaire équivaut à celui de l'Europe de l'Ouest.

Pour plus d'informations sur la santé des voyageurs et les dernières recommandations sur les maladies liées aux voyages et les risques environnementaux pour la santé, veuillez visiter : <https://www.moh.gov.sg/> ainsi que le site national de l'environnement de Singapour : <https://www.nea.gov.sg/>

Les risques naturels et climatiques sont élevés à Singapour, veillez à vous tenir informés.

Pour plus d'informations : <https://www.ica.gov.sg/enter-transit-depart>

Le port de Singapour étant l'un des plus actifs du monde, il est recommandé d'éviter les bains de mer, surtout sur les côtes nord de l'île (où certaines plages sont interdites à la baignade en raison de la mauvaise qualité de l'eau).

En revanche, l'eau courante est tout à fait consommable à Singapour.

BON À SAVOIR

Monnaie

La monnaie utilisée est le dollar de Singapour (SGD). En général, le taux pour 1 euro varie entre 1,40 SGD et 1,80 SGD.

Les cartes de crédit internationales telles que American Express, VISA, Diners Club et MasterCard sont généralement acceptées. Certains magasins et restaurants acceptent également les paiements électroniques tels que Apple Pay, Google Pay, etc...

Les touristes peuvent demander le remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS) de 9 % payée sur leurs achats s'ils dépensent plus de 100 dollars dans les magasins participants. Plus d'information :

<https://www.visitsingapore.com/travel-tips/essential-travel-information/gst-tax-refund-singapore/>

Climat

Profitez de l'été toute l'année grâce au climat tropical de Singapour (25-33°C). Emportez des tenues légères et aérées et un parapluie en cas de pluie.

Langue

Vous pouvez communiquer en anglais avec les Singapouriens, qui le maîtrisent pour la plupart. Beaucoup parlent également le chinois mandarin, le malais ou le tamoul. Vous pourrez également rencontrer le singlish, une forme d'anglais familier unique qui se mélange aux différentes langues et dialectes parlés à Singapour.

Décalage Horaire

L'heure normale de Singapour se situe dans le fuseau horaire UTC +8.

Internet

Les visiteurs peuvent accéder au Wi-Fi gratuit dans n'importe quel hotspot Wireless@SGx avec leur numéro de téléphone portable étranger en téléchargeant l'application Wireless@SGx. Des frais peuvent s'appliquer à l'étranger.

Il n'est pas difficile de rester connecté à Singapour, l'une des villes les plus « connectées » du monde. Voici quelques moyens pratiques de vous connecter dès votre arrivée et tout au long de votre voyage à Singapour :

Vous retrouverez du wifi gratuit dans la plupart des gares, cafés, musées, terminaux de ferry, aéroport et centres commerciaux.

Certains opérateurs téléphoniques proposent des options internationales. Autrement il est possible d'utiliser des cartes sim prépayées ou des pocket wifi pour quelques jours qui peuvent s'acheter à l'aéroport ou en centre-ville. Si votre smartphone le permet, vous pouvez également utiliser une e-sim.

Restauration

Singapour est l'un des pays les plus stricts au monde en matière d'hygiène alimentaire. Près de **90 % des aliments sont importés** et rigoureusement contrôlés. Les restaurants doivent passer des **évaluations sanitaires régulières** et suivre un système de certification basé sur la sécurité et la qualité (cadre **SAFE**).

Les établissements bien notés obtiennent des labels **Bronze, Silver ou Gold**, garantissant un haut niveau d'hygiène, de service et de traçabilité des produits. Vous pouvez savourer la gastronomie locale, des stands de street food aux restaurants étoilés en toute tranquillité.

Pour découvrir les spécialités culinaires locales, explorez cette sélection: <https://www.visitsingapore.com/things-to-do/dining/local-food-and-drinks/experience-local-delights/>

Veuillez noter qu'il est interdit de laisser ses plateaux et ses déchets sur les tables des centres de restauration, des aires de restauration et cafés. Rapportez vos plateaux et votre vaisselle aux comptoir de retour prévu à cet effet. Pour plus d'informations, consultez le site de l'AEN : <https://www.nea.gov.sg/our-services/public-cleanliness/clean-tables/clean-tables-campaign>

Note : L'eau courante est tout à fait consommable à Singapour.

Pourboires

Bien qu'il ne soit pas d'usage de laisser un pourboire, nous vous encourageons à le faire si vous bénéficiez d'un bon service.

Voltage électrique

Le courant électrique standard utilisé à Singapour est de 220-240 volts AC (50 hertz) Les prises électriques sont de types « G » (trois broches). Pour rappel, les prises électriques en France sont de type E et F, vous aurez donc besoin d'un adaptateur.